

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-cinquième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 1^{er} mai 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 5 juin 2008

Procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 1^{er} mai 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X	
BRUNETTE, Louise Directrice – Module des lettres	X	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie		X
HURTUBISE, Denis Doyen des études		X
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LÉVY MANGIN, Jean-Pierre Professeur – Département des sciences administratives		X
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information	X	
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives		X
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur		X
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
--	----------------	---------------

OBSERVATEUR RÉGULIER :

MANSEAU, André
Directeur - BLUM

X

SECRÉTAIRE :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Denis Dubé, préside la rencontre en raison de l'absence du président de la commission des études et recteur, monsieur Jean Vaillancourt, conformément à l'article 6.7 du Règlement de régie interne.

Après avoir constaté le quorum, il observe que certains membres sont à nouveau absents, et ce, pour un certain nombre de fois consécutives. Il suggère que l'intérêt de ces membres à poursuivre leur participation aux travaux de la commission des études soit vérifié.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Louise Brunette, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-quatrième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Avis relatif à la création de la Chaire Senghor de la francophonie de l'UQO
- 4.- Avis de la commission des études relatif à l'attribution de deux doctorats *honoris causa*
- 5.- Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010
- 6.- Projet d'ajout au répertoire de cours de troisième cycle - PSY
- 7.- Projet de modification du descriptif des cours *REL1143 Éthique et culture religieuse*, *REL1153 Éthique et culture religieuse : développement personnel et dimension psychosociale* et *BES1003 Psychologie de l'adolescent*
- 8.- Projet de modification du descriptif du cours *LNG1103 Français québécois*
- 9.- Modification des programmes de baccalauréat en adaptation scolaire – profil primaire (7180), de baccalauréat en enseignement secondaire (7950) et de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (7991)
- 10.- Jumelage de la mineure en histoire (8116) à la majeure en bande dessinée (6744)
- 11.- Projet de modification du descriptif des cours *PSY2203 Psychologie des relations interpersonnelles* et *PSE1153 Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation*
- 12.- Grille-horaire
- 13.- Période d'information et questions
- 14.- Prochaine assemblée
- 15.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-quatrième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur François Deschênes, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-quatrième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-quatrième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Avis relatif à la création de la Chaire Senghor de la francophonie de l'UQO

Monsieur Jean-François Simard, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, est présent pour le traitement de ce point.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que, par l'adoption de sa Politique linguistique, l'UQO a souhaité affirmer son caractère francophone tout en poursuivant une orientation visant une ouverture sur le monde.

Le projet actuellement soumis à l'attention de la commission des études s'inscrit d'emblée dans cette perspective d'ensemble. En effet, des professeurs ont élaboré un projet visant la mise en place, à l'UQO, d'une Chaire Senghor de la francophonie.

Les membres de la commission des études sont invités à consulter le document de présentation afin de mieux saisir les retombées escomptées par la mise en place de cette chaire qui ferait partie d'un réseau international de chaires partageant des ambitions du même type. Dans ce contexte, un projet de convention de partenariat est proposé avec l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Il importe de préciser que cette chaire se distingue des autres chaires déjà présentées à l'UQO en ce sens que son champ d'intervention n'est pas centré uniquement sur des activités de recherche. En outre, un volet important sera consacré à des activités d'animation sur les enjeux de la francophonie. La chaire deviendra un levier pour le rayonnement de l'UQO à travers la francophonie internationale.

La commission des études est invitée à formuler un avis au conseil d'administration quant à ce projet de création de la Chaire Senghor de la francophonie de l'UQO.

Le professeur Jean-François Simard présente brièvement le projet de chaire et répond aux questions des membres.

Bien que conscient que la chaire actuellement sous étude n'est pas de même nature, par exemple, que les chaires de recherche du Canada, un membre exprime des réserves sur le processus de sélection du titulaire de la chaire, et dit souhaiter que ce processus soit le même que pour les autres chaires de l'Université.

Des membres soulignent que le document bénéficierait d'une redéfinition de l'axe 3 de manière à assurer une meilleure articulation, dans son ensemble, avec les deux axes précédents. On suggère également de mieux faire ressortir dans le document que l'Université Jean-Moulin Lyon 3 assume une responsabilité pour l'ensemble des chaires Senghor.

Un membre souligne le fait qu'il ne semble pas y avoir adéquation entre ce qui est spécifié au dossier quant à la contribution de certains professeurs dans le domaine et ce qu'on peut constater en consultant l'inventaire de production de la recherche de l'UQO pour ces mêmes professeurs. Par ailleurs, il ajoute qu'il s'inquiète du fait que ce projet puisse affecter la disponibilité de ressources déjà limitées au sein du Département d'études langagières.

Des membres informent l'assemblée de leur intention de demander que les discussions se poursuivent à huis clos et formulent en conséquence la proposition suivante :

QUE l'assemblée décrète un huis clos pour la poursuite des discussions, en autorisant la présence de l'observateur régulier, monsieur André Manseau, et celle du professeur Jean-François Simard.

Le vote est demandé par monsieur David Clément : pour : 6 – contre : 2 - abstention : 1.

La proposition est adoptée à la majorité et l'assemblée poursuit ses discussions à huis clos.

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur David Clément, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, le vote ayant été demandé, sur proposition de monsieur Jean-Rock Villemare, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à la majorité (pour : 6 – contre : 2 – abstention : 1) d'adopter la résolution 265-CE-1854 concernant l'avis relatif à la création de la Chaire Senghor de la francophonie de l'UQO, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Patrice Babineau s'est abstenu de voter, invoquant un manque d'information.

4.- Avis de la commission des études relatif à l'attribution de deux (2) doctorats *honoris causa* (2008)

Le président informe que les discussions relatives à ce point de même que celles relatives au projet de résolution et à son adoption devront l'être à huis clos, compte tenu qu'elles portent sur des candidats potentiels au titre de doctorat *honoris causa* et qu'il y a lieu de préserver le caractère hautement confidentiel de ces informations nominatives. D'ailleurs, les membres sont d'emblée invités à respecter un embargo sur le contenu des résolutions qui seront débattues à ce point de l'ordre du jour jusqu'à ce que les noms des personnes soient diffusés, le cas échéant. De plus, il avise les membres que les documents inhérents au traitement de ce point seront récupérés par le secrétaire général. Sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par madame Catherine Lanaris, il est résolu à l'unanimité, de décréter le huis clos, en autorisant la présence de l'observateur régulier, monsieur André Manseau.

Sur proposition de monsieur François Deschênes, appuyée par madame Catherine Lanaris, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1855 concernant l'avis de la commission des études relatif à l'attribution de deux doctorats *honoris causa*, laquelle sera jointe en appendice, une fois que l'embargo sera éventuellement levé quant à l'identité des personnes retenues.

5.- Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que depuis 1998, l'Université a retenu le principe de fixer les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux diverses publications produites par l'Université.

Le projet présenté à la commission des études a été construit en respectant le règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise.

Tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

Comme l'année précédente, la date de la journée d'accueil des étudiants au trimestre d'automne a été intégrée au calendrier. La journée d'accueil est une journée régulière d'enseignement. Toutefois, les activités se déroulant en matinée se terminent au plus tard à 10 h 30 de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

Les membres de la commission des études sont invités à recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2009-2010.

Après délibérations, sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la

résolution 265-CE-1856 concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Projet d'ajout au répertoire de cours de troisième cycle - PSY**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du *répertoire de cours de troisième cycle – PSY*. Les membres du comité de programme du doctorat en psychologie proposent l'ajout de 2 cours *PSYXXX1 Méthodes d'intervention en gestion de crise et intervention post-traumatique* et *PSYXXX2 Difficultés de couples et interventions spécifiques*.

Après délibérations, sur proposition de madame Guilhème Pérodeau, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1857 concernant le projet d'ajout au répertoire de cours de troisième cycle - PSY, laquelle est jointe en appendice.

7.- **Projet de modification du descriptif des cours REL1143 Éthique et culture religieuse, REL1153 Éthique et culture religieuse : développement personnel et dimension psychosociale et BES1003 Psychologie de l'adolescent**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du descriptif des cours *REL1143 Éthique et culture religieuse, REL1153 éthique et culture religieuse : développement personnel et dimension psychosociale et BES1003 Psychologie de l'adolescent* suite à la résolution de l'Assemblée départementale.

Après délibérations, sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1858 concernant le projet de modification du descriptif des cours *REL1143 Éthique et culture religieuse, REL1153 Éthique et culture religieuse : développement personnel et dimension psychosociale et BES1003 Psychologie de l'adolescent*, laquelle est jointe en appendice.

8.- **Projet de modification du descriptif du cours LNG1103 Français québécois**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du descriptif du cours *LNG1103 Français québécois* suite à la résolution de l'Assemblée départementale.

Après délibérations, sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1859 concernant le projet de modification du descriptif du cours *LNG1103 Français québécois*, laquelle est jointe en appendice.

9.- **Modification des programmes de baccalauréat en adaptation scolaire – profil primaire (7180), de baccalauréat en enseignement secondaire (7950) et de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (7991)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études une demande de modification des programmes de baccalauréat en adaptation scolaire – profil primaire (7180), de baccalauréat en enseignement secondaire (7950) et de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (7991).

Le Conseil de module propose des modifications aux programmes de formation à l'enseignement en fonction de changements apportés par le MELS aux compétences à développer chez les futurs maîtres.

Après délibérations, sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Louise Brunette, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1860 concernant la modification des programmes de baccalauréat en adaptation scolaire – profil primaire (7180), de baccalauréat en enseignement secondaire (7950) et de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (7991), laquelle est jointe en appendice.

10.- **Jumelage de la mineure en histoire (8116) à la majeure en bande dessinée (6744)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études, le projet de jumelage de la mineure en histoire à la majeure en bande dessinée.

Le Conseil de module propose le jumelage de la majeure en bande dessinée avec la mineure en histoire en raison de l'intérêt d'une formation en histoire pour les étudiants en bande dessinée.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean-Rock Villemaire, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1861 concernant le jumelage de la mineure en histoire (8116) à la majeure en bande dessinée (6744), laquelle est jointe en appendice.

11.- **Projet de modification du descriptif des cours PSY2203 Psychologie des relations interpersonnelles et PSE1153 Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du descriptif des cours PSY2203 Psychologie des relations interpersonnelles et PSE1153 Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation suite à la résolution de l'Assemblée départementale.

Après délibérations, sur proposition de madame Guilhème Pérodeau, appuyée par madame Louise Brunette, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 265-CE-1862 concernant le projet de modification du descriptif des cours PSY2203 Psychologie des relations interpersonnelles et PSE1153 Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation, laquelle est jointe en appendice.

12.- **Grille-horaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que lors de la réunion du 21 février 2008, la commission des études recevait le rapport du comité qui avait été formé relativement à la grille-horaire.

Suite aux discussions, il fut décidé de consulter les unités académiques et administratives, de même que les associations étudiantes, sur les recommandations contenues dans le rapport du comité. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a procédé à cette consultation dont les résultats sont présentés au présent dossier.

Les membres de la commission des études sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des commentaires issus de la consultation.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souligne certains éléments qui émanent des propos tenus par les personnes consultées :

- il y a un accord assez général auprès des unités académiques et des associations étudiantes quant à un retour à trois plages horaires;
- toutefois, tous ne sont pas convaincus qu'il y ait un lien direct entre la fréquentation des programmes et la grille-horaire;
- l'utilisation d'un horaire fixe pour la dernière plage occasionnerait des difficultés;
- une association étudiante recommande une période d'arrêt le midi, d'une durée de deux heures;
- des inquiétudes sont soulevées quant à la pression qu'engendrerait le retour à trois plages sur les locaux;
- les services administratifs considèrent qu'un retour à trois plages engendrera des contraintes importantes qui limiteront la capacité à fournir des espaces à d'autres fonctions dans l'université (ex : recherche, espace de travail pour étudiants, etc.).

Suite à l'analyse de ces commentaires, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suggère quelques changements à la grille-horaire afin de tendre vers une planification des activités qui exploitent de façon optimale les salles de classe dont dispose l'UQO.

Les membres conviennent unanimement de ne pas se prononcer immédiatement sur le projet de résolution déposé en séance, mais plutôt de reporter à la prochaine réunion de la commission des études, le 5 juin 2008, la discussion sur la grille-horaire, pour permettre à la direction d'analyser diverses hypothèses relatives à l'application de l'un ou l'autre des scénarios envisagés. On suggère également d'examiner, dans le cadre de cette analyse, les modes de collaboration entre les départements et les modules dans la confection des horaires de cours.

13.- Période d'information et questions

Le doyen de la recherche informe la commission des réponses positives obtenues à la suite des différents projets de recherche de l'Université.

Il souligne que la professeure Francine de Montigny, du Département des sciences infirmières, s'est vue reconnaître le statut de chercheure-boursière au FRSQ.

Un autre professeur, du Département d'informatique et d'ingénierie, Larbi Talbi, a également obtenu des résultats positifs de la part du FQRNT – volet équipe.

Le CRSH a aussi confirmé à l'UQO le montant de la subvention institutionnelle qui lui est versée de même que celle qui est établie en vertu du programme d'aide aux petites universités pour une durée de trois ans.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission que le processus d'évaluation des programmes mené actuellement par le décanat des études se déroule suivant les échéanciers établis. C'est le cas notamment du programme de baccalauréat en psychologie pour lequel les commentaires des évaluateurs externes déjà reçus font présentement l'objet d'un examen approfondi.

Dans le cas des nouveaux programmes à implanter, il souligne que celui de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers a fait l'objet, récemment, d'un examen par les experts désignés par la commission d'évaluation des projets de programme de la CREPUQ et qu'un avis provisoire a été produit au terme de cet examen. Il semble que le projet soulève des inquiétudes importantes en lien avec le fait que le projet fait appel à plusieurs établissements partenaires qui utiliseraient des outils de formation à distance dans le cadre d'une approche pédagogique par problèmes.

Il mentionne que le programme de doctorat en psychologie progresse normalement. L'Université se prépare d'ailleurs à transmettre ses réactions aux questions formulées par la Commission d'évaluation des projets de programme.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait état des discussions soutenues et très collaboratives avec l'Université McGill dans le dossier des infirmières praticiennes de 1^{re} ligne. Ce dossier devrait cheminer rapidement selon lui, compte tenu de l'urgence des besoins dans ce domaine. Il indique que cette formation, si elle devait prendre forme, sera offerte en français.

Toujours dans le secteur des sciences de la santé, il informe la commission de l'évolution du dossier de formation en médecine, en collaboration avec la faculté de médecine de l'Université McGill. Une rencontre récente qui a eu lieu avec des représentants de cette faculté et de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, a permis de confirmer, particulièrement du côté des représentants de l'Université McGill, leur intérêt à s'associer au projet de formation en médecine en Outaouais, une formation qui serait entièrement offerte en français. Le modèle de délocalisation de formation en médecine qui est privilégié par la direction de l'UQO est celui qui a été implanté à l'Université du Québec à Chicoutimi, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke.


Il complète ses interventions en faisant le point sur le projet de campus universitaire à Saint-Jérôme. Il mentionne que le conseil d'administration, à sa réunion du 28 avril 2008, a retenu un promoteur pour la réalisation du projet.

14.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 5 juin 2008 à 11 h 45.

15.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 15.



Le président d'assemblée



Le secrétaire